

Message d'intérêt public

Message de fraude entourant l'indemnité de vie dans le Nord

Date de début : 22 mars 2023

Date de fin : 31 mars 2023

Nunavut

60 s

La Division de la protection du consommateur du ministère des Services communautaires et gouvernementaux souhaite informer les Nunavoises et Nunavois de la circulation de messages textes frauduleux concernant une modification apportée à l'indemnité de vie dans le Nord.

La Division a reçu un rapport selon lequel la population nunavoise reçoit des messages textes indiquant que l'indemnité de vie dans le Nord a été recalculée et qu'elle peut accéder à la modification en consultant un certain site web.

« *Your northern allowance was recalculated, and we've sent you an adjustment allowancenunavut.ca. (L'indemnité de vie dans le Nord a été recalculée et vous pouvez consulter la modification à allowancenunavut.ca.)* »

Nous vous incitons à **ne pas** répondre à ces messages textes ou à ces appels et à vous abstenir de cliquer sur le lien.

Pour signaler des incidents d'escroquerie et de fraude, communiquez avec la Division de la protection du consommateur à ConsumerProtection@gov.nu.ca ou au 1 866 223-8139, ou communiquez avec le poste de police de la GRC de votre localité.

###

Relations avec les médias :

Hala Duale
Spécialiste des communications
Services communautaires et gouvernementaux
867 975-5406
hduale@gov.nu.ca

Public Service Announcements are available in Inuktitut, English, Inuinnaqtun and French on www.gov.nu.ca.
Kavamatkunnin Tuhaqtitaujukhat haili himajun Inuktitut, Qablunaatun, Inuinnaqtun Uviutullu uvani www.gov.nu.ca.
Les messages d'intérêt public sont disponibles en inuktitut, en anglais, en inuinnaqtun et en français au www.gov.nu.ca.